



1. Définition

La compétition amicale du Men's Day est ouverte à tous les membres amateurs masculins de plus de 18 ans du Brussels Droh!me Golf Club, affiliés à la Fédération Royale Belge de Golf et ayant un handicap inférieur ou égal à 45 (les handicaps 36 à 45 jouent sur base d'un handicap 36).

2. Terrain

Le terrain utilisé est celui du Brussels Droh!me Golf Club, joué selon le tour conventionnel sur 9 trous (par 31) ou 18 trous (par 62), à l'exception des déplacements hors du club.

Les mercredis du Men's Day, les participants ont priorité de départ sur les autres parties (dans les limites des plages horaires accordées), mais toujours dans le respect des règles et de l'étiquette :

- jeu lent
- droit de passage de la partie qui suit en cas de recherche de balle
- ... (voir R&A et règles locales en cas de doutes ou de contestation) ...

3. Formules de jeu

Les épreuves qualificatives du Men's Day se jouent en 9 trous « Single American Stroke Play », selon le slope et le course rating du terrain. Le classement Net prend en compte le handicap de jeu ramené au nombre de trous à jouer lors de chaque épreuve.

Les épreuves finales se jouent d'abord en 3 tours qualificatifs selon les formules habituelles (Brut et Net), puis en 9 trous et 18 trous single match-play

- avec $\frac{3}{4}$ de la différence des handicaps (max. 10 coups de différence) pour les épreuves finales en Net,
- sans prise en compte des handicaps pour les épreuves finales en Brut.

Les règles de golf éditées par le R & A Golf of St-Andrews et l'USGA sont d'application, ainsi que les règles locales du Brussels Droh!me Golf Club.

Single American Strokeplay ? Un exemple :

Quand le joueur a tapé le double de coups du par brut du trou +1, il est obligé de lever sa balle et indique le score joué, soit un maximum de 7 sur un par 3 et 9 sur un par 4.

4. Organisation des parties

Les inscriptions et réservations se font uniquement via i-golf (www.i-golf.be):

- Pour les départs pendant la tranche horaire réservée MD, il suffit de s'inscrire à la compétition à l'heure souhaitée ;
- Pour les départs hors de cette tranche horaire, il faut s'inscrire à la compétition ET réserver son parcours.

Le joueur organise sa partie avec le marqueur de son choix: un participant au Men's Day n'est pas obligatoire mais priorité leur est donnée malgré tout.

Les joueurs veilleront à former des parties permettant le meilleur rythme de jeu (3 joueurs maximum) et tiendront compte pour leur départ de l'heure de la remise des prix (entre 19:00 et 20:30 selon la période de l'année).

Les cartes de score dûment remplies seront remises au secrétariat du Club sans retard. A moins de 15 minutes avant l'heure fixée pour la remise des prix, les cartes rentrées tardivement ne pourront plus compter que pour le classement du jour.

Chaque compétiteur est responsable de la validité de sa carte (son handicap, l'exactitude des scores rapportés, ...).

5. Cotisation (25€)

Une cotisation annuelle unique dont le montant est déterminé par le comité responsable du Men's Day est payable par tous les joueurs lors de leur première participation à une épreuve qualificative.

Les joueurs n'ayant pas acquitté leur cotisation annuelle ne participeront pas à la remise des prix du jour et leur résultat ne comptera pas pour le classement donnant accès aux finales.

6. Participation (3€)

Outre le droit d'accès au terrain demandé par le Brussels Droh!me Golf Club, une participation, dont le montant est également fixé par le comité responsable du Men's Day, est demandée lors de chaque inscription à une épreuve qualificative et à la finale.

7. Utilisation des fonds

Les fonds récoltés servent à payer les prix offerts aux joueurs, ou à financer des manifestations organisées en vue de servir les intérêts du Men's Day. Les membres du comité responsable ne reçoivent aucune rétribution pour leur mandat. Le trésorier tient une balance des comptes d'entrées et de sorties ainsi que tous les justificatifs de ces mouvements. Il dresse un compte annuel où il est fait état des éventuels stocks de prix disponibles (notamment balles, bouteilles de vin...) dont chaque membre du Men's Day en règle de cotisation peut prendre connaissance sur simple demande. L'excédent de l'année est intégralement reporté à l'exercice suivant.



8. Calendrier des épreuves

Les épreuves qualificatives se jouent tous les mercredis de la saison régulière, du 14 mars au 3 octobre 2018 entre 10h00 et le coucher du soleil, les dates étant publiées au calendrier des compétitions du Brussels Droh!me Golf Club.

Les finales se joueront le week-end des 13 et 14 octobre 2018.

Toutes les dates données ci-dessus ne le sont qu'à titre informatif et n'engagent en rien la responsabilité du club et/ou du comité organisateur du Men's Day.

9. Interruption et annulation

Si une épreuve qualificative est interrompue pour raisons climatiques ou pour force majeure par le comité et qu'elle ne peut pas reprendre à temps pour permettre aux joueurs inscrits au minimum 2 heures avant la remise des prix de terminer leur parcours, l'entièreté de l'épreuve peut être annulée mais les cartes déjà rentrées prises en compte pour le classement final.

Une épreuve qualificative annulée ne sera pas nécessairement reportée.

10. Catégories

Pour les épreuves qualificatives, les joueurs sont répartis en trois catégories :

- **M1: 0 - 12,4**
- **M2: 12,5 - 20,4**
- **M3: 20,5 - 36**

Celles-ci sont définies par le comité organisateur en début saison. Par soucis d'équilibre, ces catégories peuvent éventuellement être modifiées en cours de saison et pour une ou plusieurs épreuves.

La tranche de 26,5 à 36 jouera 9 trous qui seront « counting ».

11. Classements

Les compétitions du mercredi donnent lieu chaque semaine à :

- un classement brut, toutes catégories confondues,
- un classement net pour chaque catégorie (voir section 10).

Un classement général en brut et un classement général en net, toutes catégories confondues, sont établis sur base des 8 meilleurs résultats obtenus en cours de saison. En cas d'égalité, le départage s'effectue sur base du plus grand nombre de participations au Men's Day, ensuite du meilleur résultat différent suivant les 8 meilleurs. Si l'égalité subsiste, on tiendra compte du premier meilleur résultat des 8 ayant servi au classement, ensuite le deuxième meilleur résultat, et ainsi de suite.

Les 12 premiers joueurs du classement brut et les 18 premiers joueurs du classement net (non repris au classement brut) participeront aux finales pour autant qu'ils aient participé à 8 épreuves qualificatives au minimum.

Les finales se déroulent séparément pour chaque classement sous forme de tournois par élimination directe après 3 tours qualificatifs. La grande et la petite finale sont organisées en matchplay sur 18 et 9 trous, avec $\frac{3}{4}$ de la différence des strokes en net et scratch en brut.

Note : Il n'y aura cette année aucune wild-card et toutes les qualifications aux finales seront directement liées aux performances sportives des participants, à leurs scores et participations.

12. Remise des prix

Une remise des prix suit chaque épreuve qualificative ainsi que le dernier match des finales.

Les mercredis, l'heure de cette remise des prix est fonction de la durée du jour et fluctue donc selon la saison entre 19:00 et 20:30. Un horaire indicatif est affiché aux valves du Men's Day ou mentionné sur votre carte de score.

La remise des prix peut-être annulée dans le cas où le nombre de participants n'excède pas les 15 joueurs.

13. Prix

Un prix est attribué au premier résultat brut, toutes catégories de handicaps confondues. En net, un prix est attribué aux deux premiers joueurs de chaque catégorie.

Un prix est attribué au premier résultat net senior, mais les prix précités prévalent (non cumul).

Le joueur absent à la remise des prix laisse son prix à celui qui le suit au classement.

D'autres prix exceptionnels et tirages au sort peuvent être également offerts par nos sponsors ou par le comité, avec ou sans cumul.

14. Challenges

Le gagnant de la finale brute se voit attribuer le titre de « VAINQUEUR DU MEN'S DAY BRUT » de l'année et voit son nom gravé sur le « CHALLENGE MEN'S DAY BRUT » qui restera au Club, mais dont il reçoit une reproduction miniature. Si un joueur remporte trois fois ce titre en cinq années consécutives, une copie du challenge lui sera remise de manière définitive.

Le gagnant de la finale net se voit attribuer le titre de « VAINQUEUR MEN'S DAY NET » de l'année et voit son nom gravé sur le « CHALLENGE MEN'S DAY NET » qui répond aux mêmes critères que le challenge en brut.

**15. Comité**

Le Comité du Men's Day est composé de quatre membres dont les mandats sont gratuits et non cumulatifs.

Le Comité se réunit au moins une fois par an et à chaque fois que les nécessités l'imposent.

Ses décisions sont prises à la majorité simple des membres présents et ne doivent pas être justifiées.

Pour la saison 2018 du Men's Day, le comité est formé de Messieurs :

- Sébastien Pieraert (Responsable),
- Jean Dombrecht,
- Laurent Millet,
- Joachim Weissmann.